

Communiqué de presse

Thoune, le 3 septembre 2026

Assemblée générale 2026 de l'UTP

Une nouvelle présidence pour l'UTP

L'assemblée générale de l'Union des transports publics (UTP), organisée cette année à Thoune, a élu Fabian Schmid, directeur du Regionalverkehr Bern Solothurn (RBS), en tant que nouveau président de l'UTP, et Serge Collaud, directeur général des transports publics fribourgeois (TPF), à la vice-présidence. L'élection a eu lieu du fait de la limitation statutaire de la durée des mandats, atteinte par les anciens président et vice-président. L'assemblée générale a également élu Yves Marclay, directeur général du Chemin de fer Montreux Oberland bernois (MOB), en tant que nouveau membre du comité. Patricia Solioz Mathys, directrice générale des Transports publics de la région lausannoise (tl), a fait ses adieux au comité.

Respectivement président et vice-président sortants de l'UTP, tant Renato Fasciati que Fabian Schmid ont atteint la limite de deux mandats. Pour le mandat de 2026 à 2029, l'assemblée générale de l'UTP a élu le vice-président sortant Fabian Schmid en tant que nouveau président, ainsi que Serge Collaud comme nouveau vice-président. Renato Fasciati, directeur des Chemins de fer rhétiques (RhB), reste au comité en tant que membre librement élu. L'UTP remercie Renato Fasciati pour son engagement inlassable en tant que président de l'association au cours des six dernières années et se réjouit de collaborer avec les deux nouvelles personnes qui en prennent la tête.

Avec Fabian Schmid et Serge Collaud, respectivement membres du comité depuis 2017 et 2021, c'est un tandem bien rodé qui reprend la conduite de l'UTP. Tous deux occupent depuis de nombreuses années des fonctions dirigeantes dans les transports publics et s'appuient sur une vaste connaissance de la branche.

Yves Marclay, directeur général du Chemin de fer Montreux Oberland bernois (MOB), a été nouvellement élu au comité. Patricia Solioz Mathys a quitté la direction des Transports publics de la région lausannoise (tl) au 1^{er} juillet 2026 et a fait ses adieux au comité de l'UTP.

L'UTP soutient Transports '45

Dans sa nouvelle fonction, Fabian Schmid souhaite mettre l'accent sur la sécurité du financement des transports publics et leur développement axé sur la clientèle: «Avec Transports '45, nous avons l'occasion de continuer à augmenter la part modale des transports publics grâce à un développement orienté sur l'offre». Serge Collaud voit lui aussi en Transports '45 un point fort du mandat qui débute, avec la planification et la définition des priorités qui sont liées au projet. «En renforçant les transports publics en tant que système global, nous créons la plus grande valeur ajoutée possible pour notre clientèle», expose le nouveau vice-président.

Lors de l'AG de cette année, le comité de l'UTP s'est prononcé sur le projet «Transports '45» de la Confédération, qu'il évalue en grande partie comme positif. Il estime toutefois que certains points doivent être corrigés. En effet, si l'on veut pouvoir mettre en œuvre tous les projets proposés par le Conseil fédéral, une autre source de financement est nécessaire en plus de la pérennisation proposée par la Confédération du pour mille de TVA limité à 2030.

L'utilisation des moyens financiers doit se faire selon un ordre de priorités

L'UTP est d'accord avec le Conseil fédéral pour dire que l'étape d'aménagement 2035 est indispensable pour éliminer en priorité des goulets d'étranglement aigus sur le réseau; elle demande toutefois à être étroitement intégrée dans la procédure de planification: «Au travers des aménagements du réseau ferroviaire, nous devons toujours apporter une utilité concrète à une clientèle aussi large que possible», explique Fabian Schmid.

Pour assurer la performance ferroviaire, la priorité accordée actuellement au maintien de la substance par rapport à l'aménagement doit être ancrée dans la loi de manière plus contraignante: dans le cadre du message 2027, il faut assurer des ressources financières suffisantes en priorité pour le maintien de la substance, puis pour la réalisation des projets d'aménagement qui ont déjà été décidés et qui amélioreront sensiblement l'offre de transports publics à l'horizon 2035. La numérisation de l'infrastructure ferroviaire figure en troisième position sur la liste des priorités. Ce n'est qu'ensuite que viennent les grands projets à long terme, eux aussi priorisés en fonction de leur utilité pour le système de transports publics global.

Faciliter les projets d'agglomération

En outre, l'UTP demande à la Confédération de corriger l'incitation inopportune qui affecte actuellement les projets d'agglomération. En effet, tandis que le FIF couvre entièrement les coûts des projets ferroviaires, la Confédération ne contribue qu'à hauteur de 30 % à 50 % au maximum aux projets de trams et de métros ou apparentés relevant du fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). Pourtant, de tels projets coûtent souvent moins cher et sont réalisables plus rapidement que des chemins de fer classiques. Ils possèdent donc un grand potentiel en vue d'atteindre l'objectif fixé par la Confédération d'augmenter la part modale des transports publics.

► La composition actuelle du [comité](#) et du [comité directeur](#).

Renseignements

Ueli Stüchelberger, directeur de l'UTP | 031 359 23 35 | 079 613 77 01

Valentin Abbet, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande | 031 359 23 46

Bruno Galliker, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande | 031 359 23 38